

Référentiel de Compétition Métier

METIER N° 21

Plâtrerie et Constructions sèches

Soumis par :

Moroux Gildas, Expert National WorldSkills France

Coudrain Cédric, Expert National adjoint WorldSkills France

Mathieu Fabrice, Expert Référent Territorial WorldSkills France

Date de publication (par WorldSkills France) : 11/09/2026

Avant-propos Note de cadrage

Ce document est élaboré pour servir de ligne directrice, permettant aux participants de conceptualiser efficacement le déroulé des épreuves. Il n'inclut pas toutes les éventualités possibles qui pourraient survenir durant le cycle de compétition.

Les participants ne doivent pas présumer qu'ils peuvent réaliser une ou plusieurs actions non mentionnées dans ce document. Il se peut que des problèmes non évoqués dans ce document surviennent.

1. DESCRIPTION DU METIER

Le métier de Plâtrerie et Constructions sèches dans sa large diversité comprend : l'aménagement, la finition, la décoration des bâtiments publics et privés, par l'utilisation d'éléments et de matériaux principalement à base de plâtre.

- La réalisation d'ouvrages en plaques de plâtre cartonnées, y compris le montage sur ossature métallique, l'isolation, la mise en œuvre des systèmes et la finition.
- La pose d'éléments sur ossature métallique (plaques techniques, base ciment, nergalto, etc.).
- La pose de décors et de moulures préfabriquées à base de plâtre rapportés.
- La fabrication d'éléments par moulage ou trainage en staff.
- L'application d'enduits pelliculaires intérieurs, colorés ou non, lisses ou texturés.
- L'application d'enduits à base de plâtre (ou/et chaux), colorés ou non, lisses ou texturés.
- L'application de produit type RPE et RSE (Revêtement plastique épais et revêtement semi-épais).

Liste des diplômes concernés par le métier de plâtrerie et construction sèche :

- CAP MPI (métier du plâtre et de l'isolation)
- CAP staffeur ornemaniste
- Titre Pro plâtrier/plaquiste
- BP MPI (Métiers du plâtre et de l'isolation)
- BAC PRO aménagement et finition
- BTS FAB CR (Finition et aménagement des bâtiments, conception et réalisation)

2. COMPETENCES EVALUEES EN COMPETITION

Dans le cadre des compétitions WorldSkills, les compétences suivantes peuvent être testées et évaluées, dans un ou plusieurs niveaux de compétition :

DESIGNATION	Régional Tronc commun (6h)	Qualification	Finale
Domaine de compétences n°1 Suivi des tâches			
Tâche 1 : Appliquer les mesures de prévention			
Compétence 1.1 Assurer la santé et la sécurité	x	x	x
Tâche 2 : Effectuer le repliement du chantier			
Compétence 1.2 Assurer la gestion quotidienne du chantier (tri des déchets et gestion de l'espace de travail)	x	x	x
Domaine de compétences n°2 Mise en œuvre			
Tâche 3 : Planter les ouvrages d'un chantier			
Compétence 2.1 Planter des ouvrages • Cotations • Equerrage • Planéité	x	x	x
Tâche 4 : Réaliser un enduit en plâtre allégé			
Compétence 2.2 Préparer le poste de travail			x
Compétence 2.3 Réaliser des enduits plâtre • Vertical • Horizontal • Teinté • Gratté • Lissé			x
Tâche 5 : Construire des ouvrages en plaques sur ossature			
Compétence 2.4 Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature	x	x	x
Compétence 2.5 Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature • Acoustique, • Thermique, • De protection incendie • Courbe		x	x
Tâche 6 : Réaliser une moulure en plâtre			

Compétence 2.7 Réaliser une moulure en plâtre - Réaliser un calibre, - Trainer une moulure sur table au plâtre à mouler droite ou circulaire.			x
Tâche 7 : Poser des éléments décoratifs			
Compétence 2.8 Implanter des ouvrages			x
Compétence 2.9 Poser des éléments décoratifs - Des moulures, - Des corniches, - Des rosaces, - Des colonnes, - Des habillages muraux.			x
Tâche 8 : Réaliser une isolation thermos-acoustique intérieure			
Compétence 2.10 Réaliser une isolation thermos-acoustique intérieure Réaliser une isolation phonique en cloison		x	x
Tâche 9 : Réaliser des enduits de finition			
Compétence 2.11 Réaliser des enduits de finition ou garnissant (maîtriser les différentes finitions demandées) - Q1 pose de bandes sans charge - Q2 pose de bandes avec finition standard - Q3 pose de bandes avec ratissage - Q4 pose de bandes avec enduisage Poser des bandes - À joint, - De renfort d'angle. (souple et rigide)		x	x

3. MODALITES DES EPREUVES

Compétition régionale

Sujet commun regroupant les techniques de bases utilisées en compétition, construction sur ossature métallique, bandes et finition, pose de moulure, enduit pelliculaire décoratif.

- Construction sur ossature métallique en plaques de plâtre (épreuve tronc commun)
- Pose de bandes et finition (épreuve optionnelle)
- Pose de moulures et enduit décoratif (épreuve optionnelle)

Compétition nationale (qualification)

- Épreuve de présélection avec la totalité des candidats en Centre d'excellence ou dans un autre centre pouvant accueillir l'épreuve, l'hébergement, etc. (en avril de la même année que la finale).
- Validation des compétences liées à la construction et à la finition.
- Construction sur ossature métallique et pose de plaques de plâtre en 13 heures
- Module de pose de bandes et finition (Finition Q1, Q2, Q3, Q4) en 3 heures

Compétition nationale (Finale)

- Épreuve de sélection pour intégrer l'Équipe de France de Plâtrerie et construction sèche, finale à 6 candidats.
- Validation des compétences connexes liées aux métiers du plâtre.
 - Construction sur ossature métallique et plaques de plâtre (noté à hauteur de 15 %) (3 heures)
 - Pose de bandes et finition (noté à hauteur de 15 %) (3 heures)
 - Fabrication de gabarit et trainage de moulures (3 heures)
 - Pose de moulures et enduit décoratif (3 heures)
 - Sujet libre (2 heures) regroupant au minimum 4 techniques et en utilisant les gestes et matériaux des métiers du plâtre. Aucun élément préfabriqué ou pré-usiné ne sera accepté pour cette épreuve.

4. EVALUATION

4.1 Répartition des points à + ou – 5%

Intitulés	Régional	Qualification	Finale
Tâche 1 : Appliquer les mesures de prévention	10%	10%	5%
Tâche 2 : Effectuer le repliement du chantier	10%	10%	5%
Tâche 3 : Planter les ouvrages d'un chantier	35%	25%	10%
Tâche 4 : Réaliser un enduit en plâtre allégé			15%
Tâche 5 : Construire des ouvrages en plaques sur ossature	45%	50%	15%
Tâche 6 : Réaliser une moulure en plâtre			15%

Tâche 7 : Poser des éléments décoratifs			15%
Tâche 8 : Réaliser une isolation thermos-acoustique intérieure		5%	
Tâche 9 : Réaliser des enduits de finition			20%

4.2 Description des critères de notation observés, des attendus, et des tolérances applicables

Pour information, le « Judgement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury (exemple : esthétique, finition...)

Le « Measurement » est une notation objective correspondant à des critères mesurables (exemple : dimensions, tâche réalisée ou non...).

- Les tolérances pour la structure métallique et les plaques de plâtre : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 300 mm ; ± 2 mm pour les dimensions comprises entre 300 mm et 1200 mm ; ± 3 mm pour les dimensions supérieures à 1200 mm.
- Les tolérances en planéité et rectitude des enduits et de la finition : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 500 mm ; ± 2 mm pour les dimensions comprises entre 500 mm et 1500 mm ; ± 3 mm pour les dimensions supérieures à 1500 mm.
- Les tolérances pour les moulures et l'ornementation : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 300 mm ; ± 2 mm pour les dimensions supérieures à 300 mm.

L'épreuve de rapidité sera notée de la manière suivante : le candidat ayant terminé le premier aura tous les points alloués, le suivant aura 0,5 point de moins et ainsi de suite de manière dégressive jusqu'à 0. Les candidats arrivés 9^e ou au-delà ne recevront pas de point sur cette épreuve.

5. MATERIELS & OUTILLAGES

Infrastructure habituellement fournie sur l'espace de compétition (**sous réserve de disponibilité et de pertinence en fonction des épreuves**)

Désignation	Matériel Collectif	Outillage Individuel
Visseuse plaquiste		x
Visseuse à mandrin		
Embout de malaxage (enduit pelliculaire et bandes)	x	
Malaxeur (enduit plâtre)	x	
Niveaux (2 m, 1,20 m, 60 cm, 30 cm)	x	
Scie sauteuse		x
Laser		x
Table (stockage de matériaux et trainage de moulures)	x	
Petits outillages (à définir suivant les partenariats)	x	

Outillage/Matériel habituellement à fournir par le compétiteur*.

Désignation	Obligatoire	Optionnel / Autorisé	Interdit
Sacoche de plaquiste		x	
Cutter	x		
Mètre à ruban, pliant ou réglet	x		
Outils de découpe de plaque manuel spécifique		x	
Deux lames pour pose de bandes		x	
Petit outillage pour sujet libre		x	

ATTENTION

La surface des espaces allouée à chaque compétiteur est limitée, et par conséquent, peu différer entre les différents sites accueillant les différents cycles de compétition (régional, qualification, finale).

Pour les effets personnels, il est permis que l'ensemble de l'outillage (manuel et portatif), n'excède pas un volume de 90 litres (soit 0,09 m3) afin d'être positionner sur l'espace de chaque compétiteur.

Tout cumul de caisse à outils dépassant ce volume autorisé (90 litres), ne pourra rester sur l'espace de compétition après concertation et validation des jurés.

L'objectif est triple :

- 1- Éviter l'encombrement de la zone de travail.
- 2- Limiter les heurts entre le compétiteur et les personnes autorisés gravitant sur zone.
- 3- Préserver une amplitude de mouvements suffisante pour manipuler les pièces, outils et les ouvrages en cours de fabrication en toute sécurité.

6. REGLES SPECIFIQUES AU METIER

- Tous les candidats doivent apporter et utiliser les EPI propres au métier. Lorsqu'ils utilisent un outil manuel, électrique ou mécanique, ou tout équipement susceptible de causer ou de créer des éclats et des fragments pouvant blesser.
- Tous les candidats doivent apporter et utiliser :
 - Des vêtements professionnels de protection
 - Des chaussures de sécurité
- Les candidats doivent maintenir en permanence le sol propre et leur espace de travail libre de tout obstacle.
- Le manquement d'un candidat aux règles de sécurité ou aux instructions peut entraîner la perte de point.
- Les jurés porteront les équipements de protection individuelle appropriés lors de l'inspection, de la vérification ou toute manipulation du sujet d'épreuve des candidats.

Toutes les sections de métal peuvent être coupées à l'aide des outils suivants :

Cisailles, grignoteuse manuelle ou électrique, guillotine. En conséquence, les scies électriques de type disqueuse sont interdites pendant la compétition.

Toutes les moulures de panneau et de corniche en plâtre doivent être coupées à la main.

En conséquence, les scies à onglets électriques **sont interdites** durant la compétition.

Une liste complémentaire pourra être distribuée via le forum de discussion.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES AU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTITION

Le Référentiel de Compétition Métier ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition Nationale des Métiers et ne peut contredire ce Règlement. En cas de contradiction qui resterait dans le présent document, c'est le Règlement de la Compétition qui prime.

Seuls les procès-verbaux de pose des fournisseurs acteront les bonnes mises en œuvre et l'évaluation des ouvrages.

Les éléments ci-dessous :

- La pose des plaques horizontales n'est pas autorisée sur partie plane.
- Les plaques seront vissées au maximum tous les 20 cm en cloison et 15 cm en plafond.
- Les plaques seront posées directement au sol, pour des raisons de stabilité de l'ouvrage.

Techniques autorisées pour la réalisation du sujet libre :

- Le trainage de moulure sur table ;
- La pose de moulure ;
- Le trainage de moulure réalisé à même le support ;
- Les enduits pelliculaires teintés
- Les enduits au plâtre teinté ;
- Pose de plaques sur ossature ou collées ;
- Enduisage par la technique du pochoir ;
- Réalisation d'éléments fabriqués par moulage, uniquement pendant l'épreuve.

Toutes techniques supplémentaires pourront être proposées sur le forum et seront ou non validées par l'équipe métier.